	Corporation du Village de Casselman	**N⁰ du rapport** **GR-029-2019**
		N⁰ du dossier

Sujet :	Changements au niveau de la réglementation provinciale sur la loi sur le tabac
Date de l'ordre du jour:	Le mardi 25 juin 2019
Annexe:	A – Amendement proposé

RECOMMANDATIONS

1. **Que le Conseil du village de Casselman accuse réception du rapport administratif GR-029-2019 concernant les changements au niveau de la réglementation provinciale sur la loi sur le tabac; ET**

2. **Dirige l'administration à amender le règlement 2016-030 dans le but d'être en règle avec la réglementation provinciale.**

CONTEXTE

En février 2019, le gestionnaire des services récréatifs et des loisirs, l'agent de réglementation et le greffier du Village de Casselman ont rencontré l'agent d'exécution de la loi sur le tabac assigné à la région des Comtés Unis Prescott-Russel. L'agent d'exécution de la loi sur le tabac nous a avisés des changements et a demandé au Village d'être conforme par la fin de l'été 2019.

ANALYSE

Les changements incluent, entre autres, les points suivants :

- Ajout du cannabis dans la loi sur le tabac.
- La distance où une personne peut fumer a augmenté à 20 mètres des endroits publiques ou il y a possibilité de sport. Pour la Municipalité, cela touche particulièrement les parcs et centres sportifs. Pour le Complexe J.R. Brisson, les fumeurs doivent aller au coin de Brébeuf et Dollard pour fumer.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET IMPACT SUR LES EFFECTIFS

Cet item est inclus dans le budget courant approuvé :	Oui	Non	S/O X
Cet item est à l'intérieur du montant budgété:	Oui	Non	S/O X

Montant total budgété en 2019 $

Montant du budget disponible $

Préparé par :

Sébastien Dion
Greffier

Révisé et approuvé pour la considération du Conseil par :

Linda Desjardins-Bergeron, CPA, CGA
Administratrice en Chef